

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2019

**Présents** : CHEVALIER C; BADONNEL JC; DOMARTIN R; ROBBE B; ARBEY C; ROUET D; ROUX G

**Absents ayant donné procurations** : TROSSAT P à DOMARTIN R; VINEY MC à CHEVALIER C; NEVERS A C à BADONNEL JC.

**Absent**: BRISARD C.

## ORDRE DU JOUR

**DCM : Eau et assainissement : signature du procès-verbal de mise à disposition des équipements et matériel de la commune à la CCPR.**

**DCM : Salle des fêtes : révision du prix de la location pour l'année 2020.**

**DCM : Affouage 2019-2020 : arrêt de la liste des affouagistes et prix de la portion à définir.**

**DCM : Eau et assainissement : signature du procès-verbal de mise à disposition des équipements et matériel de la commune à la CCPR.**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que suite à l'arrêté Préfectoral N°70-2018-10-08-011 du 8 octobre 2018 portant modification des statuts de la communauté de communes du Pays Riolois pour la prise de compétences eau et assainissement, il y a lieu d'intégrer l'actif et le passif des réseaux d'eau et d'assainissement de la Commune mis à disposition de la Communauté de Communes du Pays Riolois qui détient cette compétence.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition.**

**DCM : Salle des fêtes : révision du prix de la location pour l'année 2020.**

Après examen des frais de fonctionnement de la salle des fêtes et des loyers récupérés au cours de l'année 2019, **le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents,** de ne pas augmenter le montant des locations.

**DCM : Affouage 2019-2020 : arrêt de la liste des affouagistes et prix de la portion à définir.**

L'affouage 2019/2020 se situe dans les parcelles 15.af – 16.af et 11.r de la forêt communale.

Le volume estimé est de 468 m<sup>3</sup> correspondant à environ 670 stères.

L'estimation de ces coupes de bois s'élève à 3580 € soit le stère de bois à 5.34 €

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, arrête la liste d'affouage à 26 affouagistes** et fixe le prix de la portion à **80 €** soit une recette communale de **2080 €** qui sera imputée sur le budget primitif communal de l'année 2020.

## **Questions diverses**

1) **Etat d'avancement du dossier travaux extension du cimetière communal :**

Les travaux vont débuter en janvier 2020.

2) **PLUI :**

L'affaire suit son cours. Le POS sera caduc fin 2020.

3) **Dossier calvaire :**

Un cahier des charges a été envoyé à l'entreprise VITALI.

**Madame le Maire, Claude CHEVALIER**